

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Training and Specialized Services Division/Division de
la formation et des services spécialisés
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
10C1, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet Employee Assistance Program Service	
Solicitation No. - N° de l'invitation 47419-163439/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client 1000323439	Date 2015-10-16
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZH-124-29530	
File No. - N° de dossier 124zh.47419-163439	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-10-26	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Bouchard, Suzy	Buyer Id - Id de l'acheteur 124zh
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-1666 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Cette modification à pour but de :

- 1) Modifier la demande de soumissions tel que décrit à la section A;
- 2) Fournir des réponses aux questions des fournisseurs à la section B.

Section A - Modification à la demande de soumissions

À l'énoncé des travaux à l'article 4.2.8 - Séances de présentation des services et séances sur le bien-être

Supprimer: « **Séance sur le bien-être:** Séance de sensibilisation d'une heure ou dîner-causerie sur le thème de la santé et du bien-être des employés et des gestionnaires (par exemple, une séance sur le deuil, le parentage ou la gestion du stress). Les séances doivent être animées par un conseiller professionnel ayant les qualifications indiquées à l'article 7.3. »

Insérer: « **Séance sur le bien-être:** Séance de sensibilisation d'une heure ou dîner-causerie sur le thème de la santé et du bien-être des employés et des gestionnaires (par exemple, une séance sur le deuil, le parentage ou la gestion du stress). Les séances doivent être animées par un conseiller professionnel ayant les qualifications indiquées à l'article 7.3 ou par animateur ayant les qualifications indiquées à l'article 7.7 »

À l'énoncé des travaux section 7. ÉNONCÉS DE QUALIFICATIONS

Insérer:

7.7 Animateurs

Les animateurs doivent posséder un baccalauréat ou une maîtrise en travail social, en psychologie ou dans une autre discipline ayant trait au counselling ainsi qu'un minimum de 3 années d'expérience à fournir des services de counselling cliniques ou dans l'animation de séances sur le bien-être.

La formation doit avoir été acquise dans une université canadienne reconnue ou dans un établissement étranger jugé équivalent par un service canadien reconnu d'évaluation des diplômes universitaires étrangers. La liste des services reconnus se trouve dans le site Web du Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux, à l'adresse <http://www.cicdi.ca/1/accueil.canada>

Section B - Questions et réponses

Première série de Q&R

- Q1. A la pièce jointe 1 de la partie 4, le critère MT4 dit: *Le soumissionnaire doit fournir au minimum l'information suivante: 4) une copie d'une facture (facture mensuelle)*. Quelle information spécifique est nécessaire de fournir sur les échantillons de facture? Est-ce que l'échantillon de facture peut être de tout genre (c.-à-facture mensuelle ou une facture de rapprochement, généralement émise en fin d'année)?
- R1. Le Canada ne demande pas un «exemple de facture», mais plutôt une facture mensuelle existante soumise dans le cadre d'un contrat de services de PAE antérieurs ou actuels à des organisations externes de taille semblable et où les employés sont syndiqués.

- Q2. A la pièce jointe 1 de la partie 4, au critère MT5. Quelle information spécifique doit être fournie par le soumissionnaire pour démontrer la conformité au critère? Peut-on choisir n'importe quel endroit à l'intérieur des 8 régions pour démontrer la conformité?
- R2. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de démontrer la conformité en fournissant les informations nécessaire tel que des preuves, descriptions, déclarations, exemples, entrées au registre, rapports, tableaux, saisie d'écran etc. Le soumissionnaire doit choisir des endroits dans les 8 régions qui répondent à tous les critères.
- Q3. A la pièce jointe 1 de la partie 4, au critère MT6: Pour combien d'organisations externes le soumissionnaire doit présenter l'information demandée ? Est-ce que le soumissionnaire peut présenter une moyenne d'appels par mois, au cours d'une année ou si le total depuis 2012 doit être soumis? Est-ce que le soumissionnaire peut soumettre que le nombre d'appels pour le service de counselling en cas de crise, ou de tous les appels effectués ?
- R3. Le soumissionnaire doit avoir fournie les services à au moins une organisation externe qui répond aux critères. Tel que décrit dans le critère, le soumissionnaire doit démontrer qu'il a offert les services durant au moins deux années consécutives après le 1er Octobre 2012. De plus, le soumissionnaire doit fournir le nombre d'appels effectués d'appels pour le service de counselling en cas de crise, par mois.
- Q4. A la pièce jointe 1 de la partie 4, au critère MT7: Afin de démontrer la conformité, est-ce que le soumissionnaire doit fournir les informations demandées pour 50 séances d'information sur le bien-être qui ont été livrées ou le titre et le nombre de sessions livré par emplacement? Est-ce que le soumissionnaire est tenu de fournir des informations pour un total de 50 séances pour quatre des six thèmes, ou 50 sessions dans chacun des quatre thèmes couverts pour un total de 200 sessions?
- R4. Tel qu'indiqué dans le critère, le soumissionnaire doit fournir les informations pour 50 séances et couvrir au moins quatre des six thèmes. Au total, le nombre minimum de séances est de 50.
- Q5. A la pièce jointe 1 de la partie 4, au critère MT9: Quelle information spécifique doit être fournie par le soumissionnaire pour démontrer la conformité au critère MT9? Est-ce que le soumissionnaire doit fournir une liste de 20 incidents? Est-ce que plusieurs incidents avec la même organisation peuvent être considérés?
- R5. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de démontrer la conformité en fournissant les informations nécessaire tel que des preuves, descriptions, déclarations, exemples, entrées au registre, rapports, tableaux, saisie d'écran, noms d'organisation, dates, emplacements etc. Le soumissionnaire doit démontrer qu'il a offert 20 séances de débriefage pour la gestion du stress à la suite d'un incident critique, et non pas seulement à la description des incidents. Le Canada est à la recherche de séances de débriefage pour la gestion du stress à la suite d'un incident critique qui ont été offerts soit à la même organisation externe ou non.
- Q6. À la page 31 de 54, la section 4.2.8 dit: **Séance sur le bien-être: Séance de sensibilisation d'une heure ou dîner-causerie sur le thème de la santé et du bien-être des employés et des gestionnaires (par exemple, une séance sur le deuil, le parentage ou la gestion du stress). Les séances doivent être animées par un conseiller professionnel ayant les qualifications indiquées à l'article 7.3.**
- Est-ce que le Canada serait ouvert à ce que les séances ne soient pas livrées par des conseillers professionnels et modifier les qualifications requises pour un détenteur d'un baccalauréat ou d'un maîtrise avec 10 ans d'expérience pertinente ?
- R6. Le Canada a accepté de changer l'exigence. Voir la modification dans la section A.

Solicitation No. - N° de l'invitation

47419-163439/A

Amd. No. - N° de la modif.

003

Buyer ID - Id de l'acheteur

124zh

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000323439

File No. - N° du dossier

124zh47419-163439

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

- Q7. La page 33 de 54 dit: *L'entrepreneur doit fournir les locaux nécessaires pour le counselling en personne et la prestation en personne de services-conseils. De tels locaux doivent se trouver à moins de 100 km de tous les lieux de travail de l'ASFC indiqués à l'annexe 1. Afin de démontrer la conformité, est-ce que le soumissionnaire doit fournir tous les locaux à intérieur de 100 km de chaque emplacement de l'ASFC comme décrit dans l'annexe 1?*
- R7. Oui, il s'agit d'une exigence de l'énoncé des travaux (EDT). Le local doit être à moins de 100 km du lieu de travail de l'ASFC. Une liste des adresses des locaux doit fournie après l'attribution du contrat selon l'article 5.4 de l'EDT. Ceci ne fait pas partie de l'évaluation technique.

LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS RESTENT LES MÊMES